

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 3 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 3 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette LAMPLE

Etaient présents : Mmes CASSAN, LABONNE, LAMPLE, NICOL, MM. COLLI, GENTILHOMME, GREGOIRE, GUIBERT, PAGET, POUSSARDIN, RAFFY

Représenté :

Excusée : Mme VASSILIEFF

Absent :

Date de convocation : 29/06/2020

Secrétaire de séance : Romain GUIBERT

ÉLECTION DU MAIRE

Sous la présidence de Mr Christian POUSSARDIN, doyen d'âge, il est procédé à l'élection du Maire :

Participants au vote : 10. Un bulletin blanc. 9 voix pour M. PAGET.

M. PAGET est élu Maire.

DÉSIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoints est de 3 maximum (30 % maximum du nombre de membres du conseil). A l'unanimité des présents, le nombre d'adjoints est fixé à 3.

ÉLECTION DU 1ER ADJOINT

Mme Evelyne NICOL, M. Jean-Marc GREGOIRE M. Romain GUIBERT se portent candidats.

Participants au vote : 10 : 5 voix pour M. GUIBERT, 3 voix pour M. GREGOIRE et 2 voix pour Mme NICOL. La majorité absolue étant de 6 voix, un 2^{ème} tour est nécessaire.

Mme Evelyne NICOL se retire, M. Jean-Marc GREGOIRE M. Romain GUIBERT se portent candidats.

Participants au vote : 10 : 4 voix pour M. GUIBERT, 6 voix pour M. GREGOIRE

M. Jean-Marc GREGOIRE est élu 1er adjoint.

ÉLECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Mme Evelyne NICOL et M. RAFFY se portent candidats.

Participants au vote : 10 : 8 voix pour M. RAFFY, 2 voix pour Mme NICOL.

M. RAFFY est élu 2^{ème} adjoint.

ÉLECTION DU 3^{ème} ADJOINT

M. COLLI se porte candidat.

Participants au vote : 10 : 10 voix pour M. COLLI.

M. COLLI est élu 3^{ème} adjoint.

PRESENTATION DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Lecture à voix haute de la charte avec indication des articles du CGCT précisant les conditions d'exercice des mandats locaux.